



"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campeon.)

Directeur: GILBERT LaRUE.

VOL. XVI — No 1091

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 19 JANVIER 1930

Abonnement: \$2.50 par année

Temps: Beau et froid.

ROCKEFELLER FAIT UN DON ROYAL A LA MEDECINE

Mais les millions vont à l'Université de Paris, pas de Montréal. — Depuis que nous refusâmes la bibliothèque Carnezie...

Les Français ne furent pas peu surpris d'apprendre par "Paris-Soir" que M. John D. Rockefeller junior, le célèbre mécène américain, avait décidé de donner l'énorme somme de 150 millions de francs, soit \$6,000,000, à la Faculté de médecine de Paris...

M. Roger, doyen de la Faculté, aussitôt interviewé, voulut bien fournir quelques précisions à ce sujet:

— Notre Faculté, déclara-t-il, est trop petite. Depuis longtemps nous songeons à construire des annexes, à agrandir nos locaux. Nous avons acquis à Vaugirard un terrain sur lequel nous voulions édifier des bâtiments devenus absolument indispensables.

"Dès qu'il a su notre intention, M. Rockefeller, qui s'intéresse depuis longtemps à nos travaux, nous a fait savoir qu'il jouerait les terrains de Vaugirard trop restreints pour doter notre Université de la vaste et moderne Ecole de médecine dont le besoin est pressant:

"Je m'engage, a-t-il dit, à vous verser 150 millions, si vous trouvez un autre terrain et si l'Etat français veut bien souscrire une somme égale à celle que je vous donne.

"Cette offre généreuse nous donna de l'audace. Nous avons fait démarches sur démarches auprès du Gouvernement et du Conseil municipal. Nous avons cherché un autre terrain et nous l'avons trouvé: celui de la Halle aux Vins, d'une superficie supérieure à 11 hectares, nous permettant non seulement de construire des bâtiments neufs pour nos élèves, mais encore des cliniques ultra-modernes et un institut de biologie qui sera le plus important d'Europe.

"M. Rockefeller, dont les vues sont grandioses, a encouragé et approuvé tous ces plans."

Déjà la France avait une dette de gratitude de plusieurs millions envers M. Rockefeller pour réparations au château de Versailles et à la cathédrale de Reims.

Comment se fait-il que ces milliardaires américains, si généreux pour la France, ne jettent jamais le moindre coup d'oeil sur notre Canada français?

C'est qu'ils nous croient riches, très riches, trop riches.

Déjà l'un d'eux, Andrew Carnegie, nous a offert une bibliothèque; mais alors un élément puissant ne voulait pas d'autre bibliothèque à Montréal que nos bibliothèques provinciales, et le Conseil municipal, dument pistonné, refusa l'offre.

Depuis ce temps, les philanthropes se sont détournés de gens aussi dédaigneux, et l'Université de Montréal, si elle doit avoir un jour l'apparence d'université et non plus de "collège de nègres de la Georgie", qualificatif autrefois décerné à Laval par une commission venue de chez nos voisins, devra compter presque entièrement sur le gouvernement provincial et non pas sur ces "généreux" souscripteurs canadiens-français si empressés de faire mettre leurs noms dans les journaux avec, au bout, de jolies sommes qui ne furent jamais versées.

FLAMBEAU

LA FRANCE VEUT-ELLE ENDORMIR L'ITALIE?

Nice, 18. — Selon la presse italienne faciste, rien de bon ne saurait venir de la France républicaine, mais n'a-t-elle pas dépassé la mesure en voulant faire croire que celle-ci est un train d'introduire la maladie du sommeil au pays où "fleurit l'Oranger"? Le "Giornale d'Italia" publie, sans rire, la nouvelle suivante:

Gènes. — Du train de 2 h. 20, venant de France, les carabinieri royaux et les soldats de la milice ferroviaire ont fait descendre, à Vintimille, un individu trouvé dans le rapide de Paris, plongé dans un profond sommeil d'où on ne put le tirer. Un médecin de Vintimille diagnostiqua un sommeil léthargique.

Entre temps, le voyageur fut identifié. C'était le bijoutier Gino Gatti, établi via Cavour, mais actuellement déclaré en faillite.

Le dormeur fut transporté à l'hôpital de San Quirico, où malgré toutes les tentatives, on n'avait pas encore pu le réveiller après l'absorption d'un stupéfiant, mais le directeur de l'hôpital, docteur Ughetti, constata que le bijoutier était en proie à une léthargie profonde, maladie qui, d'après le disciple d'Esculape, se répand depuis quelque temps sur le littoral français. Et les journaux concluent à une épidémie sur la Riviera française.

Est-il utile d'ajouter, que de Menton à Marseille, on dort aussi bien et aussi normalement qu'à Rome?

LE SALON DE L'AUTO VAUT D'ETRE VU

Au cours d'une entrevue accordée aux journalistes de la métropole, jeudi dernier, M. Adolphe Lévesque, gérant général du Salon de l'Auto, qui a été inauguré officiellement hier soir, déclarait:

Que 3 villes seulement avaient le privilège de tenir des expositions nationales annuelles d'Auto dans l'Amérique du Nord: New-York, Chicago et Montréal.

Le fait que notre métropole a ce privilège signifie que le marché de l'Auto est très important en notre ville et dans presque tout le Canada.

Les milliers de personnes qui se rendront au "Salon de l'Auto" dans le cours de la semaine, seront à mé-

me d'admirer, d'examiner et aussi d'essayer même, le modèle qui leur aura plus d'avantage.

M. Lévesque déclarait aussi que 996 pour cent de toutes les automobiles manufacturées aux Etats-Unis et au Canada seraient représentées dans la présente exposition nationale annuelle de l'Auto, laquelle est tenue, comme on le sait assurément, dans le spacieux édifice du Stadium, coin des rues Ontario et Delorimier.

En outre, il nous confiait que leur principal souci a été d'assurer la sécurité du public sous tout rapport et nous avons pu constater de visu que toutes les installations et accessoires d'autos, présentement exhibés à l'exposition étaient à l'épreuve du feu. Même les cotonnades servant de décoration sont enduites d'un procédé chimique qui rend le feu absolument nul en cas d'incendie.

Elections provinciales en avril

LES FEMMES ET LES PERES DE L'EGLISE

Comme quoi les arguments de ces derniers contre le féminisme ont un peu vieilli.

DECLARATIONS POUR LE MOINS ENFANTINES

Bien que je ne sois pas féministe jusqu'au trognon, je crois que la femme a fait un joli bout de chemin depuis saint Paul, qui s'en alla au ciel en l'an 67 de l'ère chrétienne, saint Augustin, qui le suivit en 430, et saint Thomas d'Aquin, qui alla les rejoindre en 1274.

Pourtant, c'est sur ces trois autorités que s'appuie une feuille faisant partie de la "bonne presse" pour condamner sans appel le féminisme dans la province de Québec.

La "bonne presse" est cet ensemble de journaux qui se disent inspirés par l'Esprit Saint et, à l'égard du féminisme, se montrent plus catholiques que le Pape, car Pie XI s'est déclaré en plus d'une circonstance plutôt sympathique.

Voyons un peu ce que tire l'auteur "anti" des écrits de Paul:

"Comme cela a lieu dans toutes les églises des saints, que vos femmes se taisent dans les assemblées, car elles n'ont pas mission de parler; mais, qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi... Il est mal-séant à une femme de parler dans une assemblée."

Il s'agit des assemblées des fidèles, car dans le temps, les "meetings" politiques étaient plutôt rares.

Autre argument tiré d'un épître de saint Paul à Timothée:

"Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme; mais elle doit se tenir en silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit; c'est la femme qui, séduite, est tombée dans la transgression. Néanmoins, elle sera sauvée en devenant mère" (S. Paul, 1 Tim. ch. 2, vv. 12-15. Traduction Crampoin.)

Qu'Adam ait été formé le premier, beaucoup de féministes penseront que ça ne lui donne pas une aussi grande supériorité, que cela. Puis elles argueront de ce que le premier péché fut commis par les deux à la fois, Adam ayant pour cela aussi besoin d'Eve que cette dernière d'Adam. Quant à être sauvées en devenant mères, beaucoup de femmes célibataires estiment qu'elles le seront également en ne devenant pas.

Commentant saint Paul et après lui saint Augustin, le Docteur Angélique, saint Thomas d'Aquin, donne trois raisons pourquoi les femmes ne doivent pas parler dans les assemblées publiques:

"Premièrement et principalement, à cause de la condition du sexe-féminin, qui doit être soumise à l'homme. Secondement, par crainte que la femme, parlant en public, n'allume la passion dans le cœur des hommes, car c'est d'elle qu'il est dit dans le Béatissime (ch. IX, v. 11): "Sa conversation brûle comme le feu". Troisièmement, parce que d'une façon générale, les femmes ne sont pas assez consommées en sagesse pour qu'on puisse convenablement leur confier l'enseignement public."

A part de trouver qu'ils sont bien faibles et bien indignes de leur priorité, ces pauvres hommes, s'ils ne pensent entendre parler une femme en public sans tomber en pâmoison, les féministes ne manquent pas encore de s'élever contre cette loi générale qui les rend des êtres inférieurs par le fait même qu'elles sont femmes, comme si Gaspard Petit, par exemple, était par un accident de naissance supérieur à Mme Currie, qui de concert avec son mari découvrit le radium.

Le bon saint Thomas a néanmoins convenu que "privément la grâce du discours peut convenir aux femmes". C'est sans doute pourquoi celles-ci ont été largement de cette permission des Pères de l'Eglise, jusqu'à acquérir la réputation de n'avoir pas la langue dans leur poche. Qui les blâmera d'avoir prise cette petite revanche?

Et la pieuse feuille citée plus haut de conclure: "Dans l'Etat, les indications de la nature, sans être renforcées par la loi divine, ne manquent pas d'être claires: la femme, à raisonner sagement des choses, ne devrait être ni député ni sénateur, ni juge ni gouverneur..."

QUE FERAIT CAMILLIEN AVEC DEUX ELECTIONS?

VA-T-IL PRESENTER UN AMEDEMMENT POUR PARLER?

Dépêche spéciale à L' "Autorité Nouvelle"

Québec, 18. — Les élections provinciales auraient lieu immédiatement après la session, c'est-à-dire en avril, qu'il ne faudrait pas en être immensément surpris. Les succès que remporte le gouvernement tant au dehors qu'en dedans de la Législature lui permettent d'en appeler au peuple sans autre délai. Cet appel au peuple est d'autant plus justifiable que le gouvernement a été grossièrement provoqué par un chef d'opposition pour qui les formes du discours ne comptent pas. Camillien mérite une leçon des électeurs du Québec et il l'aura.

En supposant que les élections provinciales et municipales aient lieu concurremment en avril, on se demande comment il va se dépeurer de son double mandat. Son ambition est, paraît-il de faire élire assez d'échevins de son goût au Conseil pour en prendre le pouvoir sans conteste. Pour cela, il lui faudrait s'occuper à la fois de Concordia et de la Législature. Grosse besogne pour un homme qui, à l'encontre de saint François-Xavier, n'a pas le don d'être à plusieurs endroits à la fois.

D'aucuns se sont offensés de ce que nous ayons dit que Camillien, dans son discours d'ouverture, avait fait "pataque". Pourtant c'est si véridique qu'on lui prête l'intention de proposer un amendement au discours du Trône, pour le seul plaisir de se reprendre, si c'est possible, après l'aplâtement que lui ont administré les honorables Alexandre Taschereau et J.-L. Perron. Le discours de ce dernier, d'une profonde et savante ironie, aurait eu surtout le don d'exaspérer Camillien, qui ne peut souffrir le ministère de l'Agriculture même en peinture.

C'est donc cette semaine que les houdistes ou les goglus — c'est blanc bonnet et bonnet blanc — feraient cette démonstration dont nous avons parlé dans le but de démontrer que, s'ils ne sont pas forts en Chambre, de par la qualité et la quantité de leurs orateurs, du moins, sont-ils redoutables dans la rue.

ROGER

LE DRAME MYSTERIEUX DE LA RUE S.-LAURENT

Seule la signature "Tram" ou "Green" peut servir d'indication.

Le meurtre de la fille Prudentienne Daigneault, dans la nuit de mercredi à jeudi à l'hôtel d'Italie, rue Saint-Laurent, reste aussi mystérieux après quarante-huit heures de recherches.

Le coroner Prince a commencé son enquête hier, mais celle-ci fut ajournée à samedi, 1er février, à la requête du coroner lui-même, qui promet que jusque là les plus actives recherches seraient poursuivies par la police et les détectives de toute dénomination.

La seule indication précise qu'on ait jusqu'ici sur le meurtrier est cette signature sur le registre de l'hôtel d'Italie, que les uns lisent "John Tran" et les autres "John Green" qui semble être la bonne.

Mais est-ce réellement le nom de l'assassin, que ce nom irlandais. D'après les témoignages, il semblerait plutôt que celui-ci fut un Italien.

A mesure que la sûreté se documente, la victime devient de moins en moins sympathique, dit-on, car elle était assez connue dans les parages.

D'aucuns affirment même que le "Tran" ou le "Green" qui signa le registre n'était pas celui qui l'assassina et qu'il y eut substitution.

ET LE FAMEUX BANQUET HOUDE!

Qui nous dira ce qu'il en a coûté d'assiettes cassées et de coutellerie dérobée?

Nous recevons cette missive, à laquelle il serait difficile de refuser l'hospitalité, vu l'intérêt qu'elle offre:

M. le rédacteur, Bien que je n'aie pas assisté au fameux banquet Houde, au Stadium, je m'en souviens comme s'il datait d'hier, et voici pourquoi:

J'étais dans un restaurant de l'arue Amherst lorsque je vis entrer un flot de joyeux convives, à la physionomie desquels nul ne pouvait se tromper; ils avaient bien mangé et bien... bu!

Ils commencèrent par sortir de leurs poches avec précaution un assortiment de verres, lequel fut suivi avec beaucoup moins de précipitation par un second assortiment de couteaux, fourchettes, cuillères, etc., à croire que le magasin Dupuis avait été dévalisé du haut jusqu'en bas. Ensuite, après avoir fait le

compte du butin, ils réintégrèrent dans leurs poches tous ces ustensiles et sortirent du restaurant en beuglant à tout-tête:

"C'est Camillien, Camillien qu'il nous faut!"

Vous comprenez, M. le rédacteur, que depuis, ces agapes furent pour moi du plus haut intérêt.

J'apprends aujourd'hui que la note n'a pas été entièrement soldée et que les organisateurs continueraient de payer \$20 par semaine jusqu'aux grecques calendes, c'est-à-dire quelques mois après le jugement dernier, grâce à la verrerie et à la coutellerie emportée comme "souvenirs", à part la vaisselle cassée dans un vibrant enthousiasme.

Je ne suis donc nullement étonné que les organisateurs n'aient pas encore offert au public le compte rendu financier promis "aussitôt après". Quand on pense que les billets du banquet, mis d'abord en vente à \$2.00, étaient offerts pour 25 cents ou même pour 0 denier quelques minutes avant ce festin tumultueux; quand on pense qu'à l'issue, verres, couteaux, fourchettes et cuillères avaient été filés en vitesse, on se demande comment les organisateurs ont pu faire pour joindre les deux bouts, si nous n'avions cette explication de la dernière minute; qu'ils continueront de payer "ad vitam aeternam".

Veuillez me croire, M. le rédacteur,

Votre dévoué,

Balloune BRAY.

MISTIGRI



COUPS DE MARTEAU

Le Maître n'était pas dans un sanatorium, ainsi qu'on l'avait cru. M. Bourassa, annonce le "Devoir", vient d'arriver d'un voyage de repos aux Antilles et dans l'Amérique Centrale. Comme ceux qui le connaissent s'y attendent, le premier souci du Maître en arrivant à Montréal sera de prendre la parole. Mais cela n'est rien, il faudra l'entendre à la Chambre des Communes sur les quelque 300 bills de divorce qui s'annoncent. C'est alors qu'il profitera "de toutes les minutes allouées aux députés pour parler", ainsi qu'il annonçait son organe l'an dernier, et l'on sait qu'il ouvrirait son phono tout grand, jusqu'à extinction des disques. Pour le repos qu'il prit aux Antilles, il me semble qu'il n'était guère mérité. Ce ne sont toujours pas trois ou quatre articles dans le "Devoir" de mois en mois qui peuvent épouser non pas un homme, mais un surhomme tel que lui.

Parce que notre province est fort religieuse il ne faudrait pas tout de même en prendre les habitants pour des poires. Une corporation vendant des obligations, avertit ses clients et le public en général que les Pères Français du Canada ne sont pas engagés dans cet emprunt contracté par les Français de l'Inde, Pesh, Hongrie, Javoie que j'étais moi-même sous l'impression que les Français de tous les pays étaient solidaires. J'aurais cru qu'une corporation locale eût assez de culot pour proposer aux Canadiens d'investir leur argent en Hongrie, pays sans confins de la faillite, fort mécontent des traités de Versailles et toujours prêt aux révolutions. Je ne m'étonne pas que les annonces à pleines pages dans les journaux aient soudain cessé après la mise au point. En supposant que quelques gogos eussent d'abord marché, ils n'ont pas dû être suivis.

Une dépêche de Chicago (où les morts vont vite) publie les statistiques du Conseil National de Sécurité, démontrant que 31,500 personnes ont trouvé la mort, dans des accidents d'automobiles survenus dans 31 Etats de l'Union américaine en 1929. Ce total est de 13 pour 100 plus élevé que celui de 1928.

Détail spécialement à noter: plus de la moitié des victimes étaient des piétons. C'est là, par exemple, qu'est le mal: que les automobilistes s'exterminent entre eux, personne n'y aurait beaucoup à redire, ce serait une affaire de famille. Mais qu'ils envoient les piétons "ad patres", halte-là! Au pays des "millionnaires", il est vrai, un piéton est peu de chose. C'est un "pou de la route", selon l'expression de ce chauffeur français rapportée par l'écrivain Pierre L'Ermitte.

Le chroniqueur sportif d'un hebdomadaire est un type que les blessures... des autres ne mettent guère en émoi. Racontant la partie de samedi dernier entre Canada et Ottawa au Forum, il parle négligemment de Leduc, du Canadien, qui fut mis à la clôture "après qu'il eut fait partir quelques dents de la bouche de Clancey", de l'Ottawa, avec son bâton. Puis il s'indigne parce que Clancey a traité Leduc de "mangeur de soupe aux pois". C'est un peu risolo tout de même et je trouve, pour moi, que Clancey avait raison d'avoir, plus d'une dent, en fonction que celles manquantes) contre Leduc. Parions que ce chroniqueur si indulgent pour les "casseurs de dents" du Canadien, l'eût été beaucoup moins pour ceux de l'Ottawa. Et voilà ce qu'on appelle du sport!

VULCAIN

UN BUVEUR DE LAIT FORT SYMPATHIQUE

Georges Gauthier, qui comparaisait, hier matin, devant le juge Monet sous l'accusation d'avoir volé une bouteille de lait à six heures du matin, sur la rue St-André, près de chez lui, a fait une brillante plaidoirie. Il a expliqué au juge qu'il ne peut boire que du lait et qu'il avait pris cette bouteille à six heures du matin, parce que son laitier n'était pas encore passé et qu'il voulait boire quelque chose avant d'aller travailler. Il se proposait de rendre la bouteille après le passage de son laitier. Les éctives ne lui ont pas laissé le temps en l'arrêtant presque sur le fait.

Le juge a dit au prévenu: "Je suis de bonne humeur, ce matin, et je vais faire semblant de croire votre histoire. Je vous donne comme sentence le temps que vous avez fait en prison."

POURQUOI LE ROI NE RECUT L'AMBASSADEUR ROUGE

Londres, 18. — Lorsque l'ambassadeur des Soviets, sur l'invite du premier ministre Ramsay MacDonald se présenta à la cour d'Angleterre, il fut reçu par le prince de Galles, alors que c'est toujours le roi qui reçoit.

Dans le temps on prétendait que cela tenait au faible état de santé de Georges V. On est mieux renseigné maintenant. Chacun sait que le roi Georges V et le tsar Nicolas II, qui tout en étant un parfait imbécile n'était pas un mauvais diable, étaient cousins germains.

Une vive affection les unissait, et, quand l'affreux nougédie d'Ekaterinbourg se produisit, aucun souverain n'en conçut plus d'horreur et de chagrin que le souverain de Grande-Bretagne.

C'est dire qu'on ne pouvait demander à George V de recevoir officiellement et de serrer la main au représentant d'un gouvernement qui fut, sinon l'auteur direct, du moins le complice et l'inspirateur de l'assassinat de son proche parent. Roi constitutionnel, il peut n'avoir rien à objecter à une reprise de relations diplomatiques avec des gens sans foi ni loi; mais, chef de famille, on ne peut décemment lui demander d'accueillir dans sa propre maison le délégué de la bande criminelle qui, dans des conditions atroces, a fait tuer et brûler cinq des siens. Le roi a donc refusé d'accorder audience à ce délégué. A son défaut, le prince de Galles s'est dévoué...

"OBSEQUES DE LA RELIGION"

Paris, 18. — Comment la Noël a-t-elle été observée au pays des Soviets? Oh! de bien étrange façon, comme tout ce qui se passe dans l'ancien empire des tsars. En dépit de l'usage des autorités soviétiques interdisant la vente des petits sapins à l'occasion des fêtes de Noël, plusieurs milliers de familles ont célébré cette fête avec le cérémonial traditionnel.

Toutefois des milliers de personnes ont assisté aux cérémonies antireligieuses organisées par les autorités soviétiques dans les diverses églises et cinémas russes et il y eut une sorte de carnaval au cours duquel on fit défiler un char représentant les "obseques de la religion en Russie".

Des centaines d'églises ont été converties en clubs, hôpitaux, entrepôts et les cloches ont été enlevées et transférées dans des fonderies pour être converties en machines agricoles ou autres objets d'utilité publique.

LES FEMINISTES CHANGENT LEUR FUSIL D'EPAULE...

— Du cor. spéc. de "L'Autorité Nouvelle"

Québec, 18. — Pour la première fois depuis plusieurs années, il n'y aura pas de bill, à cette session, présenté en faveur du vote des femmes aux élections provinciales.

Ces dames ont pensé qu'il était inutile de revenir devant la Législature pour subir un vote négatif. Leur dernier champion, M. William Tremblay, député de Maisonneuve, pourra donc s'occuper exclusivement de législation ouvrière sans suer sang, et eau à la recherche d'arguments convaincants pour une députation qui ne veut pas être convaincue.

C'est donc à Ottawa que ces dames vont transporter cette année leur champ d'action, non pas à la Chambre des Communes, mais à la Cour Suprême. Elles vont soumettre à ce haut tribunal que la loi de la province de Québec qui réserve le droit de vote aux personnes du sexe masculin est inconstitutionnelle depuis que le Conseil Privé a décidé que le mot personne s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Le gouvernement provincial donne pour raison de son hostilité au suffrage féminin qu'elles ne sont pas assez nombreuses les femmes du Québec revendiquant ce privilège. Cependant on croit qu'il s'inclinera devant une décision de la Cour Suprême.

UN ESQUIMAU BIEN EPATANT

Edmonton, 18. — L'histoire presque incroyable, mais vraie pourtant, puisqu'elle est contenue dans un rapport officiel de la Police Montée, nous est parvenue d'un Esquimau des environs de Bathurst Inlet qui, étant perdu dans les solitudes

glacées, eut les deux pieds gelés. Comme il mourait de faim, il coupa ses deux pieds et les mangea. Il fut découvert par des compagnons qui le ramenèrent avec eux. Cet homme est maintenant complètement rétabli; il est actif et va à la chasse en traîneau à chiens. Ses compagnons l'ont surnommé "Sans Pieds". La police montée lui procura des pieds artificiels.

CHRONIQUE DE LACHINE

LES FONCTIONNAIRES NE SONT PAS RESPONSABLES

Mauvaises tactiques de l'échevin Carignan. — Le maire Viau et l'enquête sur la diphtérie. — Les pompiers pourront enfin dormir. — Ah! quel renom!

(Du correspondant de "L'Autorité Nouvelle")

Lachine, 18. — Et le maire Viau s'obstinait toujours à ne pas tenir cette enquête sur le cas de diphtérie qui, sous son administration, resta caché à Lachine grâce à l'influence d'un gros personnage qui devrait être mis en plein jour, dénoncé, cloué au pilori, pour n'avoir pas voulu être "placardé" comme les autres, pour n'avoir pas voulu être calfeutré comme les autres, pour n'avoir pas voulu être soumis à la loi commune au risque de semer l'épidémie d'un bout de Lachine à l'autre, de peupler davantage nos cimetières qui le sont pourtant assez, et de multiplier ces défilés de petits corbillards blancs que nous voyons trop souvent dans nos rues, lugubre

spectacle d'une race qui meurt avant d'avoir vécu.

Le pire, c'est que chaque fois qu'une critique, une demande d'enquête est adressée au maire, à l'administration qu'il contrôle, on peut voir intervenir des tiers, anxieux de tout embrouiller.

Daïbé semble se dissimuler, se retrancher, par le temps qui court, derrière le tas de fumier où un lot de goglus ou de fourriers, — on ne distingue pas bien, le plumage étant mauvais teint et le ramage affreux, — ont élu domicile.

En tout cas, ces oiseaux, non contents de se nourrir d'excréments, sont encore les plus "excrémenteurs" qui soient. Il n'en faudrait pas beaucoup comme cela pour salir non seulement le territoire de Lachine, mais de (Suite à la page deux)

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la 1ère page) tout le comté de Jacques-Cartier. Que le maire ne lève pas le nez en l'air, il lui pourrait tomber dessus quelque chose de malodorant. L'autre jour, je prêtai l'oreille (c'est plus prudent) et il me semblait entendre: "Crotte! crotte!" C'est sans doute le cri de ces dégoutants volatiles.

Saint-Joseph, on peut s'attendre à tout, n'est-ce pas? En attendant, les visites de not' maire, suivi d'une partie du Conseil, à toutes les corporations dont il a eu des contrats au pourcentage et dont il s'attend d'en avoir ont cessé, et c'est tant mieux pour la dignité de Lachine...

RESPECT AUX FONCTIONNAIRES!

Il me semble que nous devrions faire plus confiance à nos employés municipaux. L'exemple que je citais tout à l'heure de l'ingénieur Laframboise, remplacé par un nouveau venu d'une très petite ville, lequel reçoit du coup une augmentation de \$500 avant d'avoir fait ses preuves, est assez pénible déjà.

Est-ce que notre chef, M. Durrocher, n'est pas un homme qualifié? Est-ce parce qu'il a consacré le meilleur de sa vie à Lachine qu'il doit être tenu sous le boisseau? A ce compte, comment inspirerions-nous confiance à nos bons fonctionnaires? Encore une fois, tant vaut le général, tant valent les officiers. Au cours des quatre années antérieures, si Lachine était la fable de la province de Québec, si on la citait comme modèle de municipalité conduite aux abîmes, c'était dû à son maire, inspirateur néfaste d'un Conseil sans énergie, sans assiduité, gelatineux.

LES POMPIERS POURRONT DORMIR

Nous avons eu, jeudi, une séance du Conseil. Elle n'a pas différé beaucoup de celles qui l'avaient précédée. Comme d'habitude, les propositions de l'échevin Carignan pour amener des changements dans le personnel municipal ont été battues. M. Carignan devrait comprendre que ce n'est pas au personnel qu'il faut s'en prendre des erreurs de l'ancienne administration, mais à l'administration elle-même.

Des centaines et des centaines de nos concitoyens sans travail à l'heure actuelle attendent avec anxiété le résultat des négociations entamées entre la Cité et la General Steel Wares, Ltd., ancienne compagnie Thomas Davidson, rue Delisle, Montréal, qui est la compagnie ayant manifesté le désir de construire chez nous une manufacture susceptible d'employer 600 ou 700 mains.

Secondé par l'échevin Gilbert, il proposa donc de remplacer comme vérificateur des livres de la Cité M. Albert Lejour par M. Emery Legault. Il ne rallia à sa motion, à part l'échevin Gilbert, que l'échevin Bélanger. Voteront contre: MM. Leduc, Trudeau, Massie et Rouleau. Continueront donc d'être vérificateurs MM. Albert Lejour et John Stock.

Très désireuse de montrer plus d'initiative que l'ancienne, celle des épidémies de diphtérie et de typhoïde, avec leurs corollaires les cimetières, la nouvelle administration a été jusqu'à offrir 75 pour cent d'exemption de taxes à la General Steel Wares Company; celle-ci n'en continue pas moins ses investigations de par l'île de Montréal, car elle se défie de Lachine, dont le mauvais renom, grâce à Viau & Cie, est un boulet que nous continuerons de traîner fort longtemps à nos pieds.

Ont été nommés constables, MM. François Beluze et Charles Tranquille, et pompiers, MM. Emile Desforges et Raphaël Pinot.

Par suite de l'adjonction de ces nouvelles recrues, nous aurons deux équipes de pompiers à Lachine, l'une de jour et l'autre de nuit. On conçoit difficilement que notre équipe de pompiers ait été tenue si longtemps à devoir vingt-quatre heures par jour. C'était là l'un des mille anachronismes de l'ancienne administration Viau.

Par suite de l'adjonction de ces nouvelles recrues, nous aurons deux équipes de pompiers à Lachine, l'une de jour et l'autre de nuit. On conçoit difficilement que notre équipe de pompiers ait été tenue si longtemps à devoir vingt-quatre heures par jour. C'était là l'un des mille anachronismes de l'ancienne administration Viau.

Plusieurs fois, pendant que le marché brûlait qu'il ne faudrait pas s'en étonner autre mesure. Du reste, que penser d'une administration qui laissait presque sans assurance un marché dont la reconstruction nous coûtera quelque chose comme \$50,000?

Dalbé peut être très fort dans la construction d'édifices religieux au pourcentage, parce qu'alors, plus ça coûte cher à la communauté, plus ça rapporte à l'entrepreneur et à l'architecte; mais comme administrateur des deniers d'autrui, non d'une pipe! ce demi-millionnaire ne vaut pas un trentesous percé par semaine...

Dalbé peut être très fort dans la construction d'édifices religieux au pourcentage, parce qu'alors, plus ça coûte cher à la communauté, plus ça rapporte à l'entrepreneur et à l'architecte; mais comme administrateur des deniers d'autrui, non d'une pipe! ce demi-millionnaire ne vaut pas un trentesous percé par semaine...

Dalbé peut être très fort dans la construction d'édifices religieux au pourcentage, parce qu'alors, plus ça coûte cher à la communauté, plus ça rapporte à l'entrepreneur et à l'architecte; mais comme administrateur des deniers d'autrui, non d'une pipe! ce demi-millionnaire ne vaut pas un trentesous percé par semaine...

Dalbé peut être très fort dans la construction d'édifices religieux au pourcentage, parce qu'alors, plus ça coûte cher à la communauté, plus ça rapporte à l'entrepreneur et à l'architecte; mais comme administrateur des deniers d'autrui, non d'une pipe! ce demi-millionnaire ne vaut pas un trentesous percé par semaine...

CETTE MERVEILLE D'INGENIEUR

Une nomination qui estomacera tous les habitants de l'île de Montréal, à quelque municipalité qu'ils appartiennent, de Sainte-Anne de Bellevue au Bout-de-l'Île, quels que soient leur âge, leur sexe et leur métier, qu'ils soient bleus, rouges ou verts comme des goglus, est celle de M. Robert Dorion, ingénieur de la minuscule cité de Jonquières, qui remplacera notre ingénieur-en-chef, M. Laframboise, démissionnaire.

Lorsque "le Voile du bonheur", créé par Georges Clemenceau, en 1901, à la Renaissance, fut repris, quelques années plus tard, à la Porte-Saint-Martin, Georges Clemenceau suivit avec assiduité les répétitions et parut s'y amuser beaucoup.

Vous voyez cela? L'île de Montréal incapable de fournir un ingénieur à Lachine. Il faut aller dans les froides régions du Saguenay, à Jonquières, pour dénicher non pas un goglu, mais l'oiseau désirable. Remarque que M. Dorion entre en fonctions avec un salaire de \$3,800, alors que son prédécesseur, M. Laframboise, même avec une augmentation de \$100 cette année, ne retirait d'une municipalité généreuse et magnanime que \$3,300.

Un jeune reporter de "Comœdia" entreprit un jour d'interviewer l'illustre auteur du "Voile du bonheur". Fort emu — on le serait à moins — il se décida, après hésitation, à l'interpeller d'un timide et balbutiant: — Monsieur le président...

Si la coutume eut été suivie, le nouvel ingénieur fut entré avec un salaire inférieur à celui de son devancier, histoire de le mettre à l'essai, quitte à augmenter son traitement ensuite. Mais cette merveille du Lac-St-Jean est sans doute une découverte de not' maire au cours de ses pégrinations d'église en église et de couvent en couvent... au pourcentage. On dit même que plusieurs applications ayant ostensiblement été faites par des ingénieurs de la région, la sienne brillait par son absence.

— Ben, mon vieux, fait le nouvel arrivé, faut qu'elle soit rudement lourde pour qu'à nous deux on ne puisse pas la faire entrer! — Entrer? Mais, stupide filou, il ne s'agit pas de la faire entrer, il s'agit de la faire sortir!

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

— Ben, mon vieux, fait le nouvel arrivé, faut qu'elle soit rudement lourde pour qu'à nous deux on ne puisse pas la faire entrer! — Entrer? Mais, stupide filou, il ne s'agit pas de la faire entrer, il s'agit de la faire sortir!

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

55ème ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Le capital versé est augmenté de \$5,500,000 à \$7,000,000 et la réserve est portée à \$7,000,000. — L'actif dépasse 155 millions. — Les bénéfices nets s'élevèrent à \$1,053,099, soit un accroissement de plus de \$107,000 1928.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mercredi 15 janvier 1930, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 55ème assemblée annuelle de ses actionnaires. Le rapport financier de l'exercice terminé le 30 novembre 1929 fait ressortir une excellente situation. Au cours de l'année, le capital versé a été augmenté de \$5,500,000 à \$7,000,000 et la réserve a été portée à \$7,000,000. Les bénéfices nets s'élevèrent à \$1,053,099, ce qui représente sur l'exercice précédent une augmentation de plus de \$107,000. Ces bénéfices sont l'équivalent de 8.53 pour cent du capital employé et de la réserve, à rapprocher de 8.29 en 1928 et de 7.98 en 1927.

BANQUE D'EPARGNE ET REFUGE DE LA MERCI CLEMENCEAU SOUS UN NOUVEL ASPECT

Un journal de Montréal ayant demandé pourquoi la Merci ne figurait pas parmi les institutions inscrites à la répartition du "fonds des pauvres" de la Banque d'Épargne, la direction de cette maison nous prie de bien vouloir, en justice pour la Banque, donner toute la publicité possible aux faits suivants: Le 26 décembre 1928, par une lettre de son secrétaire à la direction de la Banque, le Refuge de la Merci a demandé comme une faveur sa part du "fonds des pauvres"; le lendemain, la direction de la Banque a répondu que l'état de répartition n'était révisé que tous les dix ans et que la prochaine révision aurait lieu en 1933 seulement.

Des hauts fonctionnaires de la Banque ont souscrit spontanément à l'oeuvre de la Merci et la Banque elle-même, le printemps dernier, a fait tenir à la maison un chèque de \$500. LE SECRETAIRE, Montréal, 12 janvier 1930

SALON D'AUTOS DE MONTREAL

Du 18 au 25 janvier inclusivement. DATES: Samedi, 18 janvier de midi jusqu'à 11 P.M.; Dimanche, 19 janv. fermé. Lundi à samedi, 20 au 25 janv. inclusivement, de 10 A.M. à 11 P.M.

PROGRAMME DE CHAQUE JOUR: Samedi, 18 janvier. Ouverture officielle et soirée des Montréalais. Lundi, 20 janv. Soirée des visiteurs de Québec. Mardi, 21 janv. Journée des Cantons de l'Est. Mercredi, 22 janv. Soirée de Gala. Jeudi, 23 janv. Journée des visiteurs de l'Ontario. Vendredi, 24 janv. Journée des visiteurs des Etats-Unis. Samedi, 25 janv. Clôture des activités de la semaine.

COMITE DU SALON: M. H. D. Jones, président; M. T. R. Price, vice-président; M. Omer DesSerres, trésorier; M. F. A. Nancekivell, secrétaire; MM. J. O. Linteau, P. O. Messier, J. E. Smith, Directeurs; M. Adelman Lévesque, Gérant Général.

1er PLANCHER: Buick, Cadillac, Chevrolet, Chrysler, Dodge Bros., Erskine, Essex, Ford, Hudson, LaSalle, Lincoln, Marquette, Nash, Oakland, Oldsmobile, Packard, Plymouth, Pontiac, Reo, Stearns-Knight, Studebaker, Viking, Whippet, Willys, Willys-Knight.

2ème PLANCHER: Auburn, Blackhawk, Cord, DeSoto, Duesenberg, Durant, Franklin, Graham, Hupmobile, Jordan, Marmon, Reo, Studebaker, Whippet, White, Willys 6, Willis-Knight, Thornycroft, Dominion Truck Equipment.

ADMISSION: \$0.50 par personne, à n'importe quelle heure, à n'importe quel jour.

LE GRAND CONGRES DE LA RAQUETTE A OTTAWA

Sept convois spéciaux du C. P. R. y conduiront plus de 2,000 raquetteurs.

Au moins sept convois spéciaux du Pacifique Canadien seront requis pour transporter à Ottawa près de deux mille raquetteurs de Lewiston, Manchester et autres centres de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que de Sherbrooke, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Joliette et St-Jean d'Iberville, nous informe M. Paul E. Girgias, agent de district du Service des Voyageurs du Pacifique Canadien à Montréal.

Comme on le sait, le grand congrès international de la raquette se tiendra à Ottawa samedi et dimanche les 1er et 2 février prochain et réunira plusieurs milliers de raquetteurs qui, en très grande majorité voyageront sur le réseau du Pacifique Canadien. En effet, deux trains spéciaux ont déjà été retenus pour transporter une nombreuse délégation d'au moins 600 raquetteurs du Maine, un autre pour un groupe d'environ 300 de Manchester, N.-H.; un quatrième train a été organisé sous les auspices de l'Union Locale des Raquetteurs de Sherbrooke et transportera au bas mot 300 voyageurs. Le Club Champlain de St-Jean d'Iberville aura à lui seul un contingent de plus de 100 raquetteurs.

De Montréal, une grande excursion à Ottawa est organisée par le club "Le Boucanier", afin de permettre à ses membres et à ceux des autres clubs, de même qu'à leurs amis de faire le voyage confortablement. Comme un fort contingent de gais lurons de Québec, Joliette, Trois-Rivières, etc., se joindra à cette excursion, deux trains spéciaux seront requis et partiront de Montréal, gare Windsor, à 8 heures a.m. samedi le 1er février.

Rien ne sera négligé pour assurer le maximum de confort aux raquetteurs et le meilleur matériel roulant sera mis à leur disposition, y compris des voitures de première classe, des wagons-lits, des wagons compartiments et wagons-salons, wagons-observatoires, etc.

CITE DE MONTREAL

DEPARTEMENT DES TRACTEURS

On recevra, à l'Hôtel de Ville, des soumissions cachetées, adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée, pour la fourniture et la livraison de TROIS TRACTEURS, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste le plus tard le 27 janvier, 1930, pour être ouvertes le 29, à midi.

Les formules de soumissions pourront être obtenues au bureau de M. L.-O. PION, surintendant des Achats et des Ventes, 500, rue de Fleuri-Mont, et les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis par M. H.-A. TERREAULT, directeur des Travaux Publics, Hôtel de Ville.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, le 17 janvier, 1930.

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le SAMEDI 1er FÉVRIER PROCHAIN à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif, OMER LAPIERRE, Bureau du shérif, Montréal, 11 janvier 1930.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que HENRY MAYNARD SMILLIE, de la Cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, couturier, fera une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour l'octroi d'un bill de divorce d'avec sa fem-

CITE DE MONTREAL

TRES BEL EMPLACEMENT POUR UNE USINE OU INDUSTRIE QUELCONQUE QUARTIER ST-GABRIEL

TERRAIN ET BATIMENTS antérieurement utilisés par la "Montreal Water and Power Co.", ainsi que la machinerie et l'outillage. Situé près du fleuve St-Laurent et de la Petite Rivière St-Pierre. La ligne du chemin de fer Canadien National passe sur le terrain. No. Cadastral, partie 3259, superficie 164,074.49 pieds carrés. No. Cadastral, partie 3260, superficie 25,933.20 pieds carrés.

Superficie totale 190,007.69 pieds carrés. Les offres devront indiquer clairement si elles sont faites pour la propriété seulement ou pour la propriété avec les bâtiments, machines et l'outillage qui s'y trouvent. Lesdites offres devront être adressées au "Comité Exécutif" hôtel de ville et mises à la poste au plus tard le lundi 3 février 1930. L'enveloppe contenant chaque offre devra porter les mots "Offre d'achat de l'immeuble de la Montreal Water and Power Co." Le plan de l'immeuble désigné par le No W 61 pourra être examiné tous les jours de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. à l'hôtel de ville, chambre 329. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de M. P.-Z. Guy, surintendant des Propriétés de la Cité, chambre 329, Hôtel de ville. — Tél. Harbour 5251 Local 121. Hôtel de ville, Montréal, 18 janvier, 1930.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

me, Dorothy Rushmer Smillie, de la Cité de Montréal, Province de Québec, résidant présentement dans un endroit inconnu, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, Canada, ce 13ème jour de janvier 1930. (Signé) HENRY MAYNARD SMILLIE. Requêteur.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ARMAND DUFOUR, bijoutier, de Rosemont, dans la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, fera une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour l'octroi d'un bill de divorce d'avec sa femme, Blanche Desrosiers Dufour, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, Province de Québec, Canada, ce 13ème jour de janvier 1930.

Les cahiers des charges, plans, formules de soumissions cachetées adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée pour la construction en béton armé du Pont Dubois, sur le Canal de l'Aqueduc, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste pas plus tard que le 22 janvier 1930, pour être ouvertes le 24 janvier 1930, à midi.

PONT DUBOIS

L'ON RECEVRA à l'Hôtel de Ville des soumissions cachetées adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée pour la construction en béton armé du Pont Dubois, sur le Canal de l'Aqueduc, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste pas plus tard que le 22 janvier 1930, pour être ouvertes le 24 janvier 1930, à midi.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

55ème Exercice financier clôturé le 30 novembre 1929

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Dividendes versés, Intérêt sur versements, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque en circulation, Dépôts portant pas intérêt, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, Obligations municipales, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Autres prêts courants et comptes au Canada, Billets de la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles autres que ceux occupés par la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles et mobilier de la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles et mobilier de la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles et mobilier de la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles et mobilier de la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles et mobilier de la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles et mobilier de la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles et mobilier de la Banque, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Billets de la Banque, Immeubles et mobilier de la Banque, etc.

mules de soumissions et tous les renseignements nécessaires pourront être obtenus au bureau de la Commission de l'Aqueduc, No 3161 rue St-Joseph, Verdun. Un dépôt de VINGT-CINQ dollars (\$25.00) sous la forme d'un chèque accepté et payable à l'ordre du Trésorier de la Cité de Montréal sera exigé pour chaque série de plans, etc., comme garantie de bonne foi. J.-Etienne GAUTHIER, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier, Hôtel de Ville, Montréal, le 8 janvier 1930.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats Procureurs BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR. Tél. Main 5100-5101. 414 rue St-Jacques Ouest, MONTREAL.

Section 604 de la DURANTAYE MARTINEAU & REEVES AVOCATS. Immeuble Thémis (10 ouest, St-Jacques).

Louis-Joseph de la Durantaye Jean-Chrysostôme Martineau René Reeves. TEL.: Harbour 6655.

ARTHUR LEPAGE ARPEUTEUR-GEOMETRE Québec Land Surveyor.

CH. 15 et 14 édifice "La Sauvegarde" 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL. Rés.: HAR. 6905 - 3746 St-HUBERT.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

J. ANTONIN LEPAGE AVOCAT. Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770. 152 NOTRE-DAME E. MONTREAL.

OCCASIONS D'ETENDRE LE COMMERCE MISES EN VEDETTE A LA REUNION DE LA BANQUE ROYALE

Sir Herbert Holt, président, dit que la force des affaires est telle qu'il n'y a aucune raison de regarder devant soi que pour y constater une diminution modérée des affaires en 1930.

C. E. Neill, vice-président et directeur général veut que le Canada profite davantage de l'énorme trafic touristique des Etats-Unis.—Voudrait pousser l'achat des produits canadiens, une partie essentielle d'un voyage au Canada.

M. W. Wilson, directeur général dans son rapport annuel dit que l'actif total et les profits constituent un nouveau record dans les affaires de banque au Canada. — La Banque ne porte aucune sécurité soi-disant douteuse.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada, tenue le 14 janvier, a été la plus prospère mais est surtout intéressante par les discours remplis de renseignements prononcés par Sir Herbert Holt, président; C. E. Neill, vice-président et directeur général et Morris W. Wilson, directeur général.

des marchandises particulières à des prix plus bas que ceux qui existent dans un pays à tarif prohibitif. La position géographique des Etats-Unis a donné au Canada l'occasion de développer l'art d'annoncer habilement ses produits comme la chose n'existe dans aucun autre pays du monde.

Fort heureusement on n'avait placé sur les valeurs de bourse que les excédents de capitaux, les prix des choses usuelles est demeuré stable, les inventaires sont bas, et le travail et les salaires restent à un niveau relativement élevé, les améliorations industrielles se continuent et la situation financière de l'industrie est excellente tant à cause des réserves considérables que des profits réalisés au courant de l'année passée.

Situation propre à l'optimisme

Parlant des conditions du Canada, Sir Herbert insiste sur le fait que les perspectives du commerce avec l'étranger, ni la situation de l'industrie, de l'agriculture et du commerce canadiens ne nous permettent d'être pessimistes pour ce qui regarde l'année qui commence. Il est vrai qu'une pauvre récolte, la stagnation de l'industrie forestière, le prix insuffisant du papier à journal et la baisse des valeurs de bourse ont quelque peu amoindri les enthousiasmes, mais je regarde néanmoins vers 1930 avec espoir et à moins d'accidents extraordinaires et imprévisibles sur le marché du blé, je vois dans cette nouvelle année une année ordinaire quant à la marche et à l'activité des affaires.

Bon nombre de fermiers de l'ouest ont encouru des pertes substantielles par la perte de leurs récoltes et il est toujours déprimant de voir perdu le fruit d'une année de labeur. Néanmoins les riches moissons et les prix élevés des années précédentes avaient amélioré leur situation financière de sorte que la plupart d'entre eux sont encore dans de meilleures conditions que le reste des fermiers du monde. Ni les bas prix de la récolte de 1928 ni la piètre moisson de 1929 n'ont provoqué de détresse générale. Pendant ces deux années défavorables le courant des affaires de l'ouest s'est maintenu à un niveau satisfaisant d'une façon surprenante.

Avantages d'un conseil pour les industries

Après avoir insisté sur le succès obtenu par le président Hoover, en assurant la coopération active des têtes dirigeantes des industries par tout le pays dans la dernière crise, Sir Herbert insiste qu'il serait à l'avantage du Canada, d'établir un comité indépendant composé d'hommes d'une habileté reconnue, représentant l'industrie, l'agriculture et le travail. Ce conseil travaillerait à un rapprochement plus étroit entre le gouvernement, l'industrie, l'agriculture, le travail, ce qui aiderait à l'élaboration et à l'exécution de mesures effectives pour le maintien de cet équilibre qui assurerait une prospérité stable.

Et en résumant les conditions générales du pays, Sir Herbert dit: "Dans la plupart des cas, les affaires ont été conduites avec prudence et un esprit de conservation. Les conditions qui ont précédé les dépressions n'existent plus. Bien qu'il puisse survenir quelque baisse des récents niveaux élevés de l'activité la plus grande de l'industrie et du commerce, il ne fait pas de doute que cette expansion balancée, qui a caractérisé notre récente prospérité se continuera."

Discours du vice-président

C. E. Neill, vice-président et directeur général, a soumis à l'assemblée une très intéressante suggestion par laquelle le Canada peut bénéficier dans une plus grande mesure du trafic touristique formidable qui vient chaque année dans ce pays, particulièrement des Etats-Unis. "Comme mouvement marqué dans la direction de l'expansion commerciale, dit M. Neill, l'on devrait faire connaître le Canada comme un pays où le touriste des Etats-Unis peut acheter

MARSEILLE VA DEVENIR UN CHICAGO FRANCAIS?

Le carrefour des réprouvés. — Le terrible labyrinthe de l'amour. — Dictature des "nervis". — Les coupeurs d'oreilles.

Marseille, reine de la Méditerranée, carrefour prodigieux où se croisent la moitié des routes maritimes du monde, Marseille si pleine de vie et de bruit et de couleur, serait en train de devenir un Chicago français, le refuge de mystérieux réprouvés venus des quatre coins du globe.

A en croire certains récits, il ne serait pas de cité marseillaise où d'aventures merveilleuses ou effroyables. La réputation lubrique du coin de Reoul, ce bâtard de Cythère, bien connu des navigateurs, se double d'un renom d'épouvante. Dans les bas-fonds de Port-Saïd, musée international de l'obscénité, dans les bouges de Salonique, réceptacle des panteurs orientales, on colporte la terrible légende de la Rhacotis phocéenne, bazar à chair et halle du crime: "Le nombre des rixes, assure-t-on, y dépasse celui des étirements. On y tue par plaisir, pour s'en traîner au meurtre, pour former son bras au maniement d'une lame, pour régler le tir d'un browning en prévision d'attaques prochaines. Les coups de feu et les cris de douleur ponctuent la chanson des accordéons et des pianos mécaniques, transforment en danse macabre la valse "à petits pas" minutieusement tournée par les nervis et leurs compagnes, les cayoles en robe rouge bordée de noir."

En arrivant à Marseille, le voyageur perçoit l'écho du tragique récit. A ses yeux, le coteau de Saint-Jean, qui domine la masse grise de l'Hôtel-Dieu et le vénérable clocher des Accoules, apparaît comme un monstrueux bastion. A peine ose-t-il risquer un regard à l'entrée des voies étroites qui, du Vieux-Port, escaladent la pente, cheminement tortueux, presque voûtés par l'extrême rapprochement des deux rangs de toits et obscurs encore par le pavage de la linge séchant sur les cordes tendues d'un côté à l'autre de la rue.

Le terrible labyrinthe Rares sont les voyageurs, et les Marseillais même, que la curiosité entraîne plus avant. Amenés jusqu'au seuil du labyrinthe par le désir d'amour, le mouste et le "bleuet" reculent devant l'appel des Ariennes s'offrant à leur servir de guide. Le rapport du bord, et aussi bien celui de la caserne, jettent chaque matin l'anathème sur l'île des sirènes. Des patrouilles circulent, jour et nuit, en lisière de la zone dangereuse, afin de parer aux possibles défaillances.

Pour des raisons tactiques, la police laisse la jungle aux fauves. Le visiteur est averti: la visite s'accomplit à ses risques et périls. Celui qui franchit l'entrée d'une des tanières coule de limon abandonne l'espoir d'être entendu en appelant au secours. C'est en 1898 que la police, à la suite de plusieurs défilées sanglantes sur le terrain des bandits, décida de borner ses prétentions à préserver de l'invasion les autres quartiers de la ville. Forcer le barrage ne fut qu'un jeu pour les hordes du coin de Reoul. L'orgie de Suburre ne leur suffisait plus; ils aspiraient aux plaisirs de Capoue. Bientôt, les visages de proie apparurent aux terrasses des cafés de la Canebière, dans les bars chics, dans les restaurants à la mode, aux premiers rangs des fauteuils des théâtres et des music-halls. Partout, le bon plaisir des nervis devint l'unique loi. A leur fantaisie, ils déclenchaient le vacarme et la bagarre.

En même temps, la flaque de ment avait été surveillé d'une manière spéciale depuis quelque temps nous n'éprouvâmes aucune difficulté à maintenir nos prêts à la lettre. Même plus, il serait juste d'ajouter que nous n'avons aucunes obligations soi-disant douteuses.

"La Banque Royale du Canada est dans sa soixantième année d'existence. Pendant ces soixante ans, le développement de la production des produits canadiens et du commerce domestique et extérieur a surpassé les espérances des plus optimistes. Aucune autre institution n'a été plus étroitement identifiée à ce développement que la Banque Royale et nulle autre n'a porté plus d'intérêt aux succès des affaires dans toutes les parties du Canada. Les idées que vient d'exprimer le président justifient la confiance dans l'augmentation continue de la demande universelle pour les produits canadiens. A l'avenir comme par le passé, la prospérité continue de la banque dépendra du bien-être de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Canada."

En arrivant à Marseille, le voyageur perçoit l'écho du tragique récit. A ses yeux, le coteau de Saint-Jean, qui domine la masse grise de l'Hôtel-Dieu et le vénérable clocher des Accoules, apparaît comme un monstrueux bastion. A peine ose-t-il risquer un regard à l'entrée des voies étroites qui, du Vieux-Port, escaladent la pente, cheminement tortueux, presque voûtés par l'extrême rapprochement des deux rangs de toits et obscurs encore par le pavage de la linge séchant sur les cordes tendues d'un côté à l'autre de la rue.

Le terrible labyrinthe Rares sont les voyageurs, et les Marseillais même, que la curiosité entraîne plus avant. Amenés jusqu'au seuil du labyrinthe par le désir d'amour, le mouste et le "bleuet" reculent devant l'appel des Ariennes s'offrant à leur servir de guide. Le rapport du bord, et aussi bien celui de la caserne, jettent chaque matin l'anathème sur l'île des sirènes. Des patrouilles circulent, jour et nuit, en lisière de la zone dangereuse, afin de parer aux possibles défaillances.

Pour des raisons tactiques, la police laisse la jungle aux fauves. Le visiteur est averti: la visite s'accomplit à ses risques et périls. Celui qui franchit l'entrée d'une des tanières coule de limon abandonne l'espoir d'être entendu en appelant au secours. C'est en 1898 que la police, à la suite de plusieurs défilées sanglantes sur le terrain des bandits, décida de borner ses prétentions à préserver de l'invasion les autres quartiers de la ville. Forcer le barrage ne fut qu'un jeu pour les hordes du coin de Reoul. L'orgie de Suburre ne leur suffisait plus; ils aspiraient aux plaisirs de Capoue. Bientôt, les visages de proie apparurent aux terrasses des cafés de la Canebière, dans les bars chics, dans les restaurants à la mode, aux premiers rangs des fauteuils des théâtres et des music-halls. Partout, le bon plaisir des nervis devint l'unique loi. A leur fantaisie, ils déclenchaient le vacarme et la bagarre.

En même temps, la flaque de ment avait été surveillé d'une manière spéciale depuis quelque temps nous n'éprouvâmes aucune difficulté à maintenir nos prêts à la lettre. Même plus, il serait juste d'ajouter que nous n'avons aucunes obligations soi-disant douteuses.

"La Banque Royale du Canada est dans sa soixantième année d'existence. Pendant ces soixante ans, le développement de la production des produits canadiens et du commerce domestique et extérieur a surpassé les espérances des plus optimistes. Aucune autre institution n'a été plus étroitement identifiée à ce développement que la Banque Royale et nulle autre n'a porté plus d'intérêt aux succès des affaires dans toutes les parties du Canada. Les idées que vient d'exprimer le président justifient la confiance dans l'augmentation continue de la demande universelle pour les produits canadiens. A l'avenir comme par le passé, la prospérité continue de la banque dépendra du bien-être de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Canada."

En arrivant à Marseille, le voyageur perçoit l'écho du tragique récit. A ses yeux, le coteau de Saint-Jean, qui domine la masse grise de l'Hôtel-Dieu et le vénérable clocher des Accoules, apparaît comme un monstrueux bastion. A peine ose-t-il risquer un regard à l'entrée des voies étroites qui, du Vieux-Port, escaladent la pente, cheminement tortueux, presque voûtés par l'extrême rapprochement des deux rangs de toits et obscurs encore par le pavage de la linge séchant sur les cordes tendues d'un côté à l'autre de la rue.

Le terrible labyrinthe Rares sont les voyageurs, et les Marseillais même, que la curiosité entraîne plus avant. Amenés jusqu'au seuil du labyrinthe par le désir d'amour, le mouste et le "bleuet" reculent devant l'appel des Ariennes s'offrant à leur servir de guide. Le rapport du bord, et aussi bien celui de la caserne, jettent chaque matin l'anathème sur l'île des sirènes. Des patrouilles circulent, jour et nuit, en lisière de la zone dangereuse, afin de parer aux possibles défaillances.

Pour des raisons tactiques, la police laisse la jungle aux fauves. Le visiteur est averti: la visite s'accomplit à ses risques et périls. Celui qui franchit l'entrée d'une des tanières coule de limon abandonne l'espoir d'être entendu en appelant au secours. C'est en 1898 que la police, à la suite de plusieurs défilées sanglantes sur le terrain des bandits, décida de borner ses prétentions à préserver de l'invasion les autres quartiers de la ville. Forcer le barrage ne fut qu'un jeu pour les hordes du coin de Reoul. L'orgie de Suburre ne leur suffisait plus; ils aspiraient aux plaisirs de Capoue. Bientôt, les visages de proie apparurent aux terrasses des cafés de la Canebière, dans les bars chics, dans les restaurants à la mode, aux premiers rangs des fauteuils des théâtres et des music-halls. Partout, le bon plaisir des nervis devint l'unique loi. A leur fantaisie, ils déclenchaient le vacarme et la bagarre.

En même temps, la flaque de ment avait été surveillé d'une manière spéciale depuis quelque temps nous n'éprouvâmes aucune difficulté à maintenir nos prêts à la lettre. Même plus, il serait juste d'ajouter que nous n'avons aucunes obligations soi-disant douteuses.

"La Banque Royale du Canada est dans sa soixantième année d'existence. Pendant ces soixante ans, le développement de la production des produits canadiens et du commerce domestique et extérieur a surpassé les espérances des plus optimistes. Aucune autre institution n'a été plus étroitement identifiée à ce développement que la Banque Royale et nulle autre n'a porté plus d'intérêt aux succès des affaires dans toutes les parties du Canada. Les idées que vient d'exprimer le président justifient la confiance dans l'augmentation continue de la demande universelle pour les produits canadiens. A l'avenir comme par le passé, la prospérité continue de la banque dépendra du bien-être de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Canada."

En arrivant à Marseille, le voyageur perçoit l'écho du tragique récit. A ses yeux, le coteau de Saint-Jean, qui domine la masse grise de l'Hôtel-Dieu et le vénérable clocher des Accoules, apparaît comme un monstrueux bastion. A peine ose-t-il risquer un regard à l'entrée des voies étroites qui, du Vieux-Port, escaladent la pente, cheminement tortueux, presque voûtés par l'extrême rapprochement des deux rangs de toits et obscurs encore par le pavage de la linge séchant sur les cordes tendues d'un côté à l'autre de la rue.

Le terrible labyrinthe Rares sont les voyageurs, et les Marseillais même, que la curiosité entraîne plus avant. Amenés jusqu'au seuil du labyrinthe par le désir d'amour, le mouste et le "bleuet" reculent devant l'appel des Ariennes s'offrant à leur servir de guide. Le rapport du bord, et aussi bien celui de la caserne, jettent chaque matin l'anathème sur l'île des sirènes. Des patrouilles circulent, jour et nuit, en lisière de la zone dangereuse, afin de parer aux possibles défaillances.

Pour des raisons tactiques, la police laisse la jungle aux fauves. Le visiteur est averti: la visite s'accomplit à ses risques et périls. Celui qui franchit l'entrée d'une des tanières coule de limon abandonne l'espoir d'être entendu en appelant au secours. C'est en 1898 que la police, à la suite de plusieurs défilées sanglantes sur le terrain des bandits, décida de borner ses prétentions à préserver de l'invasion les autres quartiers de la ville. Forcer le barrage ne fut qu'un jeu pour les hordes du coin de Reoul. L'orgie de Suburre ne leur suffisait plus; ils aspiraient aux plaisirs de Capoue. Bientôt, les visages de proie apparurent aux terrasses des cafés de la Canebière, dans les bars chics, dans les restaurants à la mode, aux premiers rangs des fauteuils des théâtres et des music-halls. Partout, le bon plaisir des nervis devint l'unique loi. A leur fantaisie, ils déclenchaient le vacarme et la bagarre.

En même temps, la flaque de ment avait été surveillé d'une manière spéciale depuis quelque temps nous n'éprouvâmes aucune difficulté à maintenir nos prêts à la lettre. Même plus, il serait juste d'ajouter que nous n'avons aucunes obligations soi-disant douteuses.

"La Banque Royale du Canada est dans sa soixantième année d'existence. Pendant ces soixante ans, le développement de la production des produits canadiens et du commerce domestique et extérieur a surpassé les espérances des plus optimistes. Aucune autre institution n'a été plus étroitement identifiée à ce développement que la Banque Royale et nulle autre n'a porté plus d'intérêt aux succès des affaires dans toutes les parties du Canada. Les idées que vient d'exprimer le président justifient la confiance dans l'augmentation continue de la demande universelle pour les produits canadiens. A l'avenir comme par le passé, la prospérité continue de la banque dépendra du bien-être de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Canada."

En arrivant à Marseille, le voyageur perçoit l'écho du tragique récit. A ses yeux, le coteau de Saint-Jean, qui domine la masse grise de l'Hôtel-Dieu et le vénérable clocher des Accoules, apparaît comme un monstrueux bastion. A peine ose-t-il risquer un regard à l'entrée des voies étroites qui, du Vieux-Port, escaladent la pente, cheminement tortueux, presque voûtés par l'extrême rapprochement des deux rangs de toits et obscurs encore par le pavage de la linge séchant sur les cordes tendues d'un côté à l'autre de la rue.

Le terrible labyrinthe Rares sont les voyageurs, et les Marseillais même, que la curiosité entraîne plus avant. Amenés jusqu'au seuil du labyrinthe par le désir d'amour, le mouste et le "bleuet" reculent devant l'appel des Ariennes s'offrant à leur servir de guide. Le rapport du bord, et aussi bien celui de la caserne, jettent chaque matin l'anathème sur l'île des sirènes. Des patrouilles circulent, jour et nuit, en lisière de la zone dangereuse, afin de parer aux possibles défaillances.

Pour des raisons tactiques, la police laisse la jungle aux fauves. Le visiteur est averti: la visite s'accomplit à ses risques et périls. Celui qui franchit l'entrée d'une des tanières coule de limon abandonne l'espoir d'être entendu en appelant au secours. C'est en 1898 que la police, à la suite de plusieurs défilées sanglantes sur le terrain des bandits, décida de borner ses prétentions à préserver de l'invasion les autres quartiers de la ville. Forcer le barrage ne fut qu'un jeu pour les hordes du coin de Reoul. L'orgie de Suburre ne leur suffisait plus; ils aspiraient aux plaisirs de Capoue. Bientôt, les visages de proie apparurent aux terrasses des cafés de la Canebière, dans les bars chics, dans les restaurants à la mode, aux premiers rangs des fauteuils des théâtres et des music-halls. Partout, le bon plaisir des nervis devint l'unique loi. A leur fantaisie, ils déclenchaient le vacarme et la bagarre.

En même temps, la flaque de ment avait été surveillé d'une manière spéciale depuis quelque temps nous n'éprouvâmes aucune difficulté à maintenir nos prêts à la lettre. Même plus, il serait juste d'ajouter que nous n'avons aucunes obligations soi-disant douteuses.

"La Banque Royale du Canada est dans sa soixantième année d'existence. Pendant ces soixante ans, le développement de la production des produits canadiens et du commerce domestique et extérieur a surpassé les espérances des plus optimistes. Aucune autre institution n'a été plus étroitement identifiée à ce développement que la Banque Royale et nulle autre n'a porté plus d'intérêt aux succès des affaires dans toutes les parties du Canada. Les idées que vient d'exprimer le président justifient la confiance dans l'augmentation continue de la demande universelle pour les produits canadiens. A l'avenir comme par le passé, la prospérité continue de la banque dépendra du bien-être de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Canada."

En arrivant à Marseille, le voyageur perçoit l'écho du tragique récit. A ses yeux, le coteau de Saint-Jean, qui domine la masse grise de l'Hôtel-Dieu et le vénérable clocher des Accoules, apparaît comme un monstrueux bastion. A peine ose-t-il risquer un regard à l'entrée des voies étroites qui, du Vieux-Port, escaladent la pente, cheminement tortueux, presque voûtés par l'extrême rapprochement des deux rangs de toits et obscurs encore par le pavage de la linge séchant sur les cordes tendues d'un côté à l'autre de la rue.

Le terrible labyrinthe Rares sont les voyageurs, et les Marseillais même, que la curiosité entraîne plus avant. Amenés jusqu'au seuil du labyrinthe par le désir d'amour, le mouste et le "bleuet" reculent devant l'appel des Ariennes s'offrant à leur servir de guide. Le rapport du bord, et aussi bien celui de la caserne, jettent chaque matin l'anathème sur l'île des sirènes. Des patrouilles circulent, jour et nuit, en lisière de la zone dangereuse, afin de parer aux possibles défaillances.

Pour des raisons tactiques, la police laisse la jungle aux fauves. Le visiteur est averti: la visite s'accomplit à ses risques et périls. Celui qui franchit l'entrée d'une des tanières coule de limon abandonne l'espoir d'être entendu en appelant au secours. C'est en 1898 que la police, à la suite de plusieurs défilées sanglantes sur le terrain des bandits, décida de borner ses prétentions à préserver de l'invasion les autres quartiers de la ville. Forcer le barrage ne fut qu'un jeu pour les hordes du coin de Reoul. L'orgie de Suburre ne leur suffisait plus; ils aspiraient aux plaisirs de Capoue. Bientôt, les visages de proie apparurent aux terrasses des cafés de la Canebière, dans les bars chics, dans les restaurants à la mode, aux premiers rangs des fauteuils des théâtres et des music-halls. Partout, le bon plaisir des nervis devint l'unique loi. A leur fantaisie, ils déclenchaient le vacarme et la bagarre.

En même temps, la flaque de ment avait été surveillé d'une manière spéciale depuis quelque temps nous n'éprouvâmes aucune difficulté à maintenir nos prêts à la lettre. Même plus, il serait juste d'ajouter que nous n'avons aucunes obligations soi-disant douteuses.

"La Banque Royale du Canada est dans sa soixantième année d'existence. Pendant ces soixante ans, le développement de la production des produits canadiens et du commerce domestique et extérieur a surpassé les espérances des plus optimistes. Aucune autre institution n'a été plus étroitement identifiée à ce développement que la Banque Royale et nulle autre n'a porté plus d'intérêt aux succès des affaires dans toutes les parties du Canada. Les idées que vient d'exprimer le président justifient la confiance dans l'augmentation continue de la demande universelle pour les produits canadiens. A l'avenir comme par le passé, la prospérité continue de la banque dépendra du bien-être de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Canada."

En arrivant à Marseille, le voyageur perçoit l'écho du tragique récit. A ses yeux, le coteau de Saint-Jean, qui domine la masse grise de l'Hôtel-Dieu et le vénérable clocher des Accoules, apparaît comme un monstrueux bastion. A peine ose-t-il risquer un regard à l'entrée des voies étroites qui, du Vieux-Port, escaladent la pente, cheminement tortueux, presque voûtés par l'extrême rapprochement des deux rangs de toits et obscurs encore par le pavage de la linge séchant sur les cordes tendues d'un côté à l'autre de la rue.

Le terrible labyrinthe Rares sont les voyageurs, et les Marseillais même, que la curiosité entraîne plus avant. Amenés jusqu'au seuil du labyrinthe par le désir d'amour, le mouste et le "bleuet" reculent devant l'appel des Ariennes s'offrant à leur servir de guide. Le rapport du bord, et aussi bien celui de la caserne, jettent chaque matin l'anathème sur l'île des sirènes. Des patrouilles circulent, jour et nuit, en lisière de la zone dangereuse, afin de parer aux possibles défaillances.

Pour des raisons tactiques, la police laisse la jungle aux fauves. Le visiteur est averti: la visite s'accomplit à ses risques et périls. Celui qui franchit l'entrée d'une des tanières coule de limon abandonne l'espoir d'être entendu en appelant au secours. C'est en 1898 que la police, à la suite de plusieurs défilées sanglantes sur le terrain des bandits, décida de borner ses prétentions à préserver de l'invasion les autres quartiers de la ville. Forcer le barrage ne fut qu'un jeu pour les hordes du coin de Reoul. L'orgie de Suburre ne leur suffisait plus; ils aspiraient aux plaisirs de Capoue. Bientôt, les visages de proie apparurent aux terrasses des cafés de la Canebière, dans les bars chics, dans les restaurants à la mode, aux premiers rangs des fauteuils des théâtres et des music-halls. Partout, le bon plaisir des nervis devint l'unique loi. A leur fantaisie, ils déclenchaient le vacarme et la bagarre.

CHEVALIER AU PALACE

"The Love Parade", une comédie de l'écran, sera à l'affiche du cinéma Palace, à partir de cet après-midi. Maurice Chevalier, le fameux artiste français, en est la première vedette. Il y est assisté de Jeannette MacDonald, Lupino Lane et Lillian Roth.

Mais un court résumé comme celui-ci n'indique pas la moitié des jolies scènes de ce film, n'indique pas non plus avec quelle fantaisie Maurice Chevalier burlesque son personnage, chante des couplets inédits, se paye la tête des gens qui l'entourent et fait peu à peu son bonheur qu'un protocole compassé menaçait de briser à jamais. De la moindre petite scène de ce film spirituel, il faut le dire, jaillit une étincelle qui fait éclater le rire dans son élément, il est maître, il rayonne, et sa mimique, ses gestes, ses attitudes, sa personnalité enfin confèrent à "The Love Parade" des titres d'intérêt que ne pourront nier les amateurs du film parlant.

Film drôle, très drôle, il sera compris par les Canadiens français, car Chevalier chante en français, cause dans sa langue, sauf en quelques passages... pour satisfaire tous ses admirateurs, il emploie une autre langue. Mais ce tour de force de technique cinématographique est si bien réussi qu'on n'y voit rien. On croirait que le film est entièrement français. Il ne faut pas manquer pareil spectacle.

SKETCHES NOUVEAUX AU "MATOU ROTTE"

La "boîte" de Poirier va de succès en succès! Tous ceux qui l'ont honorée de leur visite, qu'ils soient ministre, consul, juge, politicien, avocat, médecin, se sont bien amusés.

Le programme de cette semaine dépassera en actualité (c'est ce que les critiques veulent) tout ce qui s'est donné jusqu'à présent. Un sketch écrit en collaboration, intitulé, "Retour de session", un autre genre, intitulé "La baloune", un autre pour marquer la rentrée de Lucille Turner après deux semaines de vacances, et enfin plusieurs changements d'actualité. Les artistes au programme seront Mlle Lucille Turner et MM. Doc Gilles Amiot, E. Vivez, Paul Max et Jules Ferland.

Les habitués du "Matou Rotte" se rendront aussi témoins des débuts à Montréal d'une couple de danseurs de tango de bonne réputation.

Aux galas de mercredi et samedi, la troupe sera augmentée de Mlle Fabiola Hade et d'Ernest Loiseau.

Les théâtres du samedi après-midi, de 4 à 7, sont de plus en plus populaires!

CITÉ DE MONTRÉAL

REGLEMENT NO 1053

Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a, à son assemblée tenue le 13 janvier courant (1930), adopté un règlement intitulé

"Règlement No 1053 amendé le règlement No 296 concernant les marchés, tel qu'amendé par des règlements subséquents."

Les intéressés pourront obtenir tous les renseignements dont ils auront le soin au sujet de ce règlement en s'adressant au sousigné.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal 16 janvier, 1930.

CITÉ DE MONTRÉAL

TRAVAUX PUBLICS

ON RECEVRA à l'Hôtel de Ville des soumissions cachetées, adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée, pour la construction du TUNNEL de la rue DELORIMIER, sous les voies du Pacifique Canadien, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste le plus tard le 29 JANVIER 1930, pour être ouvertes LE 31 JANVIER A MIDI.

Les plans, cahiers des charges, formules de soumissions et tous les renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur, chambre 406, à l'hôtel de ville.

Dépôt requis: \$25.00. J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier, Hôtel de ville, Montréal, le 16 janvier 1930.

CITÉ DE MONTRÉAL

Vente d'effets saisis ou confisqués.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que, par ordre du Comité Exécutif de la Cité de Montréal, et en vertu des Statuts Refondus de la Province de Québec, le TRENTE-UN (31) jour de janvier 1930, à DIX heures et TRENTE de l'avant-midi, à la Salle du Marché St-Jean-Baptiste, No 4205 Boulevard St-Laurent, en la dite cité, je procéderai à la vente à l'enchère des effets saisis ou confisqués par les Départements de la Sûreté et de la Police et non réclamés depuis plus d'un an et consistant en VALISES, PNEUS, HABITS, ETC., ETC.

CONDITIONS DE LA VENTE: Argent comptant.

J. E. BERNARD, H. C. S.

Montréal, 17 janvier, 1930.

"PAGANINI" ET "DEDE"

La venue à Montréal de la Compagnie française d'opérette et de comédie musicale est incontestablement l'un des grands événements de la saison. Jamais troupe lyrique aussi importante n'est venue au Canada. Elle compte des artistes de renom, et les oeuvres au programme sont les plus belles jamais offertes à Montréal.

"Paganini", oeuvre de Franz Lehar, basée sur la vie du grand violoniste, est une chose exquise, pleine de belle musique. C'est une grande nouveauté pour toute l'Amérique.

Ceux qui suivent le mouvement musical en France savent que c'est l'éminent baryton Jean Hirigary, de la Gaieté-Lyrique de Paris, qui a été choisi pour créer "Paganini" à Marseille l'hiver dernier. La première de "Paganini" aura lieu lundi soir au His Majesty's. M. Hirigary y sera admirablement secondé par Mlle Jane Montagne, soprano de l'Opéra-Comique de Paris, Mlle Lucy Maltès, soprano dramatique du Trianon, M. Max Bussy, premier ténor de l'Opéra-Comique, M. Pierre Dolly, fantaisiste, et M. Jean Niel, premier comique, tous deux du Casino de Paris. La représentation sera sous la direction de M. Xavier Rogé.

— Bah! Le plus difficile, c'est de la retourner. Et je m'en charge... Sur quoi, Napoléon se fit apporter un tablier, saisit la queue de la poêle à laquelle il imprima aussitôt une secousse autoritaire. Et l'omelette sauta... sur le tapis.

— Alors, se faisant gouailler pour ne pas paraître vexé, l'empereur s'en prit à Marie-Louise.

— Décidément, ma chère, vous ne saurez jamais faire une omelette!

— Oui, sire, répondit en riant Marie-Louise. Je veux voir si je serais encore capable de faire une omelette. Je les réussissais admirablement autrefois.

— Mais qu'est-ce qu'on fait donc par ici? Cela sent une odeur de cuisine...

— Omelette! Omelette! Omelette! Omelette! Omelette!

LA TERRE A BOIS

Dans les régions où des défrichements intensifs, quelquefois prématurés, ont diminué l'aire boisée, on commence à s'apercevoir que le bois est un produit naturel dont on peut difficilement se passer.

L'importance du reboisement de plus en plus s'impose dans ces régions. Le Gouvernement a voulu encourager cette oeuvre éminemment salutaire. A cet effet, il a créé, en 1908, à Berthierville, une pépinière où près de 150 acres sont affectés à l'élevage des plants destinés au reboisement. Dans cette pépinière on cultive des essences forestières variées qui peuvent, suivant le cas servir à l'embellissement des propriétés particulières, des municipalités et des routes, ou à créer des petits massifs forestiers qui sur les terres des cultivateurs remplacent la parcelle de bois disparue ou encore à enrichir les terres à bois que l'incendie, ou des coupes intensives ont appauvries.

La terre à bois joue dans l'économie des paroisses un rôle trop bien connu pour qu'il soit nécessaire d'insister. La terre à bois a cependant besoin, comme la terre en culture, de certains soins. Ces soins consistent, soit en certains travaux de reboisement analogues à ceux auxquels l'on a fait plus haut allusion, soit en certaines coupes destinées à débarrasser la forêt des essences secondaires et à stimuler la croissance des arbres de choix. Dans l'un comme dans l'autre cas, le ministère des Terres et Forêts est prêt à seconder l'effort des cultivateurs. Ceux-ci devront donc lui faire connaître leurs projets. Le Ministère, après étude de ces projets, fera, par l'intermédiaire de ses techniciens, des suggestions dont la mise en oeuvre assurera aux cultivateurs une parcelle boisée qui puisse leur rendre de réels services.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

L'honorable Honoré Mercier

Ministre des Terres et Forêts

Montréal, 17 janvier, 1930.

THE LOVE PARADE

Un charmant film musical Paramount débordant de gaieté et mettant en vedette la plus intéressante personnalité de l'écran.

MAURICE CHEVALIER sous la direction habile de ERNST LUBITSCH

et une forte troupe comprenant Jeannette MacDonald Lupino Lane Lillian Roth

—AU— PALACE CETTE SEMAINE

Matinée populaire quotidienne 25 cents (Dimanche excepté)



LES MONTREAL "MAROONS" BATTENT LES "SENATEURS"

Le club local compte deux points.—Les visiteurs comptent dans la dernière minute de jeu.—Nombreuses punitions.

PUNITION MAJEURE

Le Montréal a défait l'Ottawa, hier soir, par un score de deux à un. La victoire du club local a été achetée chèrement et les joueurs ont dû se démenner comme de beaux "diables" pour infliger une défaite aux visiteurs.

La partie a été rude et les joueurs ne se sont pas ménagés. Les deux clubs ont écopé un bon nombre de punitions généralement méritées, mais les "Maroons" semblent être, quelquefois, les favoris des arbitres à en juger de la façon dont ils se tirent parfois des mauvais pas dans lesquels ils s'engagent. Ned Stewart surtout est un favori de "Dame Fortune" et si nous étions arbitre, il est certain qu'il écoperait plus souvent qu'il ne le fait généralement. C'est un joueur brutal, dangereux, aimant à traîner autour des buts de l'adversaire, malgré les règlements, mais il visite rarement le "pénitencier".

La partie a été rapide dès les débuts. Dès les premières minutes, Touhey visita le pénitencier. Dutton, Hooley Smith, Stewart, Touhey, encore une fois et Wilcox allèrent également au banc. Hooley Smith protesta dans son cas, mais Corbeau, à qui il s'adressa, demeura inébranlable comme un roc. Quel désespoir pour les partisans du Montréal qui sont toujours... "impertinents" comme à l'ordinaire!

La première période se termina sans que l'un ou l'autre des clubs eût compté. Le premier point de la soirée fut compté dès la première minute de jeu de la seconde période par "Hooley" Smith, après une belle montée. L'Ottawa se lança alors plus activement dans la partie, mais mal lui en prit, car, dans leur enthousiasme, Finnigan et Alex. Smith commirent des erreurs et furent envoyés au banc.

Starr, le nouveau joueur de l'Ottawa, les suivit quelques minutes plus tard. Ce joueur est une belle acquisition pour les Sénateurs, mais, malheureusement, il est quelquefois trop brutal et comme il ne cache pas assez son jeu, il se fait prendre à tout coup et les résultats ne se laissent jamais attendre. Il a "purgé" plusieurs "sentences" au cours des deuxième et troisième périodes.

Connell, gardien de buts des Sénateurs, a joué une partie phénoménale, ainsi que Walsh, Smith, Kilrea, de l'Ottawa; Wilcox, Starr et Alex. Smith ont joué avec brio.

La troisième période commença avec Trotter et Smith au pénitencier. ans cette période, une punition majeure fut imposée à Siebert. Celui-ci voulut toumoyer trop d'amitié à Lamb, son ancien confrère. Il le frappa délibérément et attrapa 5 minutes au pénitencier.

Le second et dernier point des Maroons fut compté dans cette période par Ward en 4 minutes de jeu. Après cela, les Maroons se contentèrent de jouer sur la défense et les Sénateurs jouèrent leur va-tout.

L'équipe entière se lança continuellement à l'attaque, laissant le terrain clair près de leur but. Bien leur en prit, car Kilrea compta alors qu'il ne restait plus qu'une demi-minute de jeu. Dutton finit la partie au banc.

SOMMAIRE

Première période	
Pas de point.	
Deuxième période	
1—Montréal — "Hooley" Smith	1.45
Troisième période	
2—Montréal — Ward	4.00
3—Ottawa — Kilrea	19.30

Alignement des équipes

MONTREAL: Walsh, G. Boucher, Dutton, Siebert, Stewart et Smith.
OTTAWA: Connell, Clancy, A. Smith, Finnigan, Lamb et H. Kilrea.

POSITION DES CLUBS DE LA N.H.L.

SECTION CANADIENNE						
	G.	P.	N.	Pr.	C.	P.
Montréal	14	8	2	83	63	30
Canadiens	10	9	4	73	66	24
Ottawa	9	10	4	69	72	22
Toronto	10	11	3	68	76	23
Américain	7	16	1	57	89	15

SECTION AMERICAINE						
	G.	P.	N.	Pr.	C.	P.
Boston	20	4	0	94	57	40
Rangers	12	8	3	69	56	27
Chicago	12	10	2	84	75	26
Détroit	9	12	2	66	76	20
Pittsburgh	4	18	1	65	97	9

Derniers rapports

CANADIEN VS M.A.A.A. DEMAIN

Un programme de gala sera offert par le Groupe Senior demain soir, au Forum. Dans la première partie, le Victoria rencontrera le Columbus, et, dans la deuxième, le Canadien et le M.A.A.A. seront aux prises. C'est dire, en peu de mots, que les quatre premiers clubs du circuit Senior seront en lice, de sorte qu'on peut s'attendre à une séance de parties mouvementées et extrêmement contestées. La direction du Canadien, autrement dit "doc" Clément, a engagé trois joueurs nouveaux, afin de renforcer son alignement, et le club tricolore sera en mesure de livrer au invincibles leaders de la ligue du lundi soir une lutte acharnée et plus égale.

VICTOIRE CANADIENNE

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Days, Suisse, 18. — L'équipe canadienne de hockey, en tournée européenne, a défait le club Lausanne par 16 à 0, au commencement de la semaine.

TUNNEY SE RETABLI

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
New-York, 18. — Gene Tunney se remet promptement de l'opération qu'il a subie récemment. On a enlevé une pierre du rein de Tunney.

TOURNOI DE L'A.A.A. NATIONALE

L'A.A.A. Nationale organise pour le 5 février prochain, un grand tournoi de boxe pour les championnats juniors de boxe inter-clubs. Cette séance importante est sous la direction du populaire professeur Eugène Brosseau et on y verra un grand nombre d'inscriptions de tous les clubs de la ville.

Le tournoi se fera selon les règlements de l'Union des Amateurs et les inscrits devront se peser et subir l'examen médical aux endroits et heures mentionnés sur la formule d'inscription officielle qu'on peut se procurer au bureau de l'A.A.A. Nationale.

Nous reviendrons sur ce sujet dimanche prochain.

IL PERDRA \$50,000 S'IL

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Arthur Shires "The Great", premier but du club Chicago américain, devenu boxeur professionnel, il y a quelques mois, perdra \$50,000 s'il consent à abandonner l'arène et à faire la paix avec la direction des White Sox. Shires a eu une entrevue avec le commissaire Landis, qui l'a paternellement conseillé de revenir sur le losange. Shires, s'il consent, perdra foule de matchs payants, que lui offraient plusieurs promoteurs de boxe.

IMPORTANTES JOUTES DANS LA MT-ROYAL

Une des parties les plus importantes de la saison, dans la ligue Mont-Royal, sera contenue au programme de cet après-midi, à l'Aréna Mont-Royal. C'est celle qui alignera le Saint-François-Xavier et le C. P. Verdun. Pour rester dans le détail, le club de Thériault doit gagner cette partie, tandis que le Saint-François-Xavier s'adjuge définitivement le droit de détailler par une victoire sur son adversaire.

De son côté, le Champêtre, qui mène la ligue par un point, doit battre l'Eureka dans la troisième partie du programme, et, comme l'Eureka est actuellement sur un pied d'égalité avec le Martin pour la troisième position, cette rencontre soulève beaucoup d'intérêt. Dans la première partie au programme, les clubs Martin et Tacoma en viendront aux prises.

JACK DELANEY QUITTE L'ARENE

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Bridgeport, Conn., 18. — La carrière d'un boxeur canadien-français, remarquable sous tant de rapports, vient de recevoir son coup de grâce par le diagnostic du docteur Geo. W. Hanley, spécialiste. Ce médecin, après avoir examiné Jack Delaney (Ovila Chapdelaine), ancien champion mi-lourd du monde, a déclaré que ce boxeur ne pourrait jamais entrer dans l'arène à cause de la fracture d'un os dans le bras droit. Il devait se battre le 24 janvier, à l'arène de Providence, avec Tom Kirby, de Boston, mais devant le danger d'avoir son bras estropié pour la vie, Delaney a décidé de s'en rapporter au diagnostic médical et de dire adieu à la boxe.

SHORE SE BATTRA-T-IL CONTRE ART. SHIRES?

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Boston, 18. — On fait actuellement un mouvement pour décider Eddie Shore, défense des Bruins, de Boston, à se battre contre Arthur Shires, l'ex-premier but des White Sox. Eddie Mack, qui cherche à organiser le combat et Bobby Goldman, un ami intime de Shore, ont fait des offres alléchantes pour bâcler la rencontre. Tout dépendra surtout du consentement de Arthur Ross, le gérant du Boston. La bataille, qui serait de six rondes, aurait lieu le 31 janvier.

CANZONERI DECLASSE

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
New-York, 18. — 18,000 personnes ont été témoins de l'humiliante réeclée administrée hier soir à Tony Canzoneri, l'un des plus forts aspirants à la couronne des poids-légers, par un jeune boxeur juif d'Angleterre, Jack Kid Berg. De la première ronde à la dernière, à l'exception toutefois de la troisième, Berg, qui n'arrête jamais de frapper, a fait reculer Canzoneri d'un bout à l'autre de l'arène. Ce dernier était favori à 2 pour 1, avant le combat. Les deux juges furent unanimes à accorder la décision à Berg, tandis que l'arbitre vota pour le vaincu, ce qui fut une grande surprise pour la majorité de l'assistance. On s'attend à ce que le vainqueur rencontre Al Singer sous peu.

DERBY DE CHIENS

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Ottawa, 18. — La principale attraction dans la semaine du Carnaval d'hiver, commençant le 1er février, sera son premier Derby de chiens. Sept des meilleurs attelages prendront part à la course qui partira du centre de la ville, le 3 février, pour une bourse de \$1,000 comme 1er prix. La course sera courue en 3 étapes de 90 milles et se terminera à Ottawa le 5.

IMPORTANT COMBAT

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Boston, 18. — Jimmy Maloney et Armand Emmanuel se battront le 24 janvier, au Boston Garden.

COURSE DE 500 MILLES

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Indianapolis, 18. — Les billets sont déjà en vente pour la grande course d'autos de 500 milles le 30 mai à Indianapolis. Cinq mois avant la course, qui attire la plus grosse foule jamais vue à un événement sportif en Amérique, les billets de choix s'envolent pour cette épreuve. La demande pour les billets pour la course de 1930 est quinze fois plus grande que celle pour l'épreuve de 1929.

LES N. Y. RANGERS GAGNENT UNE JOUTE TRES CONTESTEE

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Pittsburgh, 19. — Le club local a reçu la visite du N.-Y. Rangers, hier soir, et a été défait par la faible marge d'un point dans une des joutes les plus contestées vues ici depuis l'ouverture de la saison de hockey. Dans le 1ère période, le Club local réussit à prendre une avance de 3 points, lesquels furent enregistrés durant les 15 premières minutes de jeu par Darragh, Fraser et Milks. Darragh contribua aussi à enregistrer le point de ce dernier. Le Rangers, malgré un assaut formidable vers la fin du premier quart ne put scorer. Cependant, ils se reprirent dans le second en enregistrant 4 points consécutifs au grand ahurissement des Pirates, qui semblèrent être dans le plus grand désarroi. Pittsburgh essaya, mais en vain, d'égaliser le score durant les 5 dernières minutes de la deuxième période. Dans la finale, les deux équipes se mirent à la tâche avec ardeur et les Pirates furent assez chanceux de reprendre les devants en scortant 2 points en dedans de 3 minutes de jeu. Malheureusement pour eux, ils ne purent conserver cette avance, car les Rangers, dans un beau ralliement, scortèrent 2 autres points et s'assurèrent ainsi la victoire par le score de 6 à 5. Une faible assistance fut témoin de cette belle joute.

SOMMAIRE

Première période	
1—Pittsburgh — Darragh (Lowrey)	13.55
2—Pittsburgh — Fraser (Lowrey)	15.07
3—Pittsburgh — Milks (Darragh)	15.28
Deuxième période	
4—Rangers — Taylor	5.36
5—Rangers — Murdoch (Thompson)	9.11
6—Rangers — Boucher (F. Cook)	13.42
7—Rangers — Murdoch (Keeling)	14.55
Troisième période	
8—Pittsburgh — Milks	0.15
9—Pittsburgh — Darragh (Lowrey)	1.42
10—Rangers — Bourgeault (Boucher)	8.54
11—Rangers — Johnson	10.54

Alignement des équipes

PITTSBURGH: Sponer, Milks, McKinnon, Briden, Jarvis, White, Fraser, Smith, Barton, Spring, Lowery, Miller, Drury, Darragh.

RANGERS: J. Roach, Johnson, Bourgeault, F. Boucher, F. Cook, W. Cook, H. Foster, Thompson, Murdoch, Keeling, Vail, Taylor, Goldsworthy, Heximer.

Arbitres: Ritchie et Hewitson.

N. Y. AMERICAIN DECLASSE PAR TORONTO

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Toronto, 19. — Le N. Y. Américain est venu rencontrer le Maple Leaf ici, hier soir, et a été défait par le score de 4 à 1, dans une partie peu intéressante, laquelle fut jouée devant un auditoire assez nombreux. Le club local prit l'avance dès la première période en enregistrant un point contre l'Américain, rien. Dans la seconde période, le Maple Leaf continua à scorer et, en moins de six minutes de jeu, deux autres étaient ajoutés à son crédit. Himes, du N. Y., sauva son club du blanchissage, en scortant son seul point en 6.25. Malgré toute sa bonne volonté, le N. Y. ne put réussir à franchir la solide défense de Toronto, et lorsque le gong sonna, à la fin du 2ème quart, le score était de 3 à 1 en faveur du club local. Dans la 3ème période, l'assistance vit du vrai jeu et manifesta son contentement en applaudissant frénétiquement lorsque de belles passes et de beaux coups furent exécutés. Toronto entregistra encore un autre point, par Jackson, sur une passe de Conacher, ce qui mit le score de 4 à 1 en sa faveur. Aucun autre point ne fut enregistré durant la balance de la joute.

SOMMAIRE

Première période	
1—Toronto — Bailey (Day)	15.50
Deuxième période	
2—Toronto — Jackson	1.55
3—Toronto — Cotton (Blair)	5.15
4—N. Y. Américain — Himes	6.25
Troisième période	
5—Toronto — Jackson (Conacher)	4.47

Alignement des équipes

AMERICAINS: Worters, Simpson, Brydge, Himes, McVeigh, Sheppard, Conacher, Burch, Masseur, Boyd, Burmister. MAPLE LEAFS: Chabot, Smith, Duncan, Primeau, Conacher, Jackson, Day, Horner (Blaie, Cotton, Nighbor, Pettinger. Arbitres: Odie et Cleghorn, de Montréal, et Harry Batstone, de Kingston.

RECROUTE POUR L'OTTAWA LES MEILLEURS BOXEURS SUIVANT J. DEMPSEY

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Ottawa, 18. — D. Howe, un jeune joueur de 18 ans, qui joue au centre du club Rideau de la ligue senior d'Ottawa, a accepté de signer un contrat avec les Sénateurs d'Ottawa. Il est considéré comme l'un des meilleurs jeunes dans le hockey, et malgré son jeune âge, il possède une solide expérience. Howe est une étoile du baseball, rugby et autres sports. Il pèse 161 livres et est très agressif.

MCLARNIN VS MANDELL

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Vancouver, 18. — Jimmy McLarnin et Sammy Mandell se battront le 17 février à Chicago.

AUTRE VICTOIRE D'ART. GIROUX

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Biddeford, 18. — Arthur Giroux, sensationnel boxeur poids-mouche de Montréal, a pratiquement mis Tommy Lemieux, de Biddeford, hors de combat en deux rondes à l'Aréna de l'hôtel de ville. La victoire de Giroux est venue rapidement et au moment où on ne s'y attendait pas, après un échange sur les câbles. Lemieux plongea à travers les câbles et sa tête frappa le plancher. Lemieux resta immobile en dépit des efforts de ses seconds pour le ranimer.

WHITTE HEUREUX DE JOUER POUR LES ROYALS

Walter P. Haggod, gérant d'affaires du Stade Montréal, a reçu une lettre du lanceur F. H. Whitte, que les Royals achèteront l'an dernier du club Davenport de la Vallée du Mississippi et sur lequel compte beaucoup Eddie Holly pour la prochaine saison. L'an passé, Whitte gagna 19 parties et cogna merveilleusement au champ, quand il n'officiait pas. Il pèse 180 lbs et mesure 6 pds. C'est un collégien, et il écrit à M. Haggod qu'on a fort exagéré la gravité de l'opération qu'il a subie pour ramener des muscles fracturés dans une jambe. Il se dit rétabli et heureux de songer à venir à Montréal.

GEO. FIFIELD VAINQUEUR

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Hamilton, 18. — Geo. Fifield, de Toronto, ex-champion poids-moyen du Canada, a défait Red Bragan, dans le combat principal au programme du Queensberry Athletic Club, ici, hier soir. Fifield réussit à obtenir la décision après 10 rondes de furieux échanges. Il fut grandement acclamé lorsqu'il fut proclamé vainqueur.

GENS PEU SPORTIFS

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Ottawa, 18. — Les intéressés dans l'Auditorium et le club de hockey Ottawa sont indignés de l'action de certains hommes d'affaires d'Ottawa, qui cherchent à obtenir les meilleurs hommes du club local pour des clubs de hockey étrangers. Un officier de l'Auditorium déclare que des amateurs de sport d'Ottawa perdent de l'argent pour conserver à la capitale son club de hockey et si ces marchands ne changent pas d'attitude, leurs noms seront publiés.

LA LIGUE DE BASEBALL INT.

L'assemblée de la ligue Internationale, en vue de rédiger la cédule des clubs pour la prochaine saison, n'aura pas lieu demain à l'hôtel Commodore, à New-York, mais elle a été remise au commencement du mois prochain. On motive cette remise sur le fait que le diner annuel de la Professional Baseball Writers aura lieu le 2 février et on veut permettre aux magnats de l'Internationale d'assister aux deux événements en même temps.

PLUS GROSSE ASSISTANCE DE LA SAISON

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Boston, 18. — Une foule record de 16,000 personnes, la plus grande assistance jamais vue à Boston, a été témoin de la partie Boston-Ottawa, mardi dernier.

HENRI DEGLANE SERA-T-IL VAINCU DEMAIN SOIR?

Ceux qui se rendront au Monument National demain, seront témoins de "matches" sensationnels.

Le programme de lutte de demain soir intéresse vivement les amateurs qui ont hâte d'assister aux trois rencontres disputées. La rencontre Vygreen-Deglane en finale sera sûrement un régal, car les deux hommes ont la réputation d'être des maîtres du matelas.

Charlie Novina, l'excellent luteur polonais, fera face à Charles Manugian, un autre Suédois qu'on dit excellent luteur. Novina est le plus jeune luteur professionnel et il a prouvé ici même, en plus d'une occasion, qu'il avait devant lui le plus bel avenir. John Katan, l'un des aspirants championnat canadien, sera en lice lui aussi contre Karl Vogel. Katan n'a été battu que par le "flying tackle" de Johannsen depuis qu'il lutte à Montréal. Il se propose bien de prendre sa revanche un jour ou l'autre. En attendant cette chance, il cherchera à battre le fougueux Allemand Vogel.

JACKIE FIELDS VS DUNDEE

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
Chicago, Ill., 18. — Jackie Fields, champion welter mondial, et Vince Dundee, de Baltimore, ont signé un contrat pour un match devant avoir lieu au Stade de Chicago, le 24 janvier. Le titre de Fields ne sera cependant pas en jeu.

CAMPOLO SERA LA

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
New-York, 18. — Vittorio Campolo, boxeur de l'Argentine sera l'homme en réserve prêt à remplacer Phil Scott ou Jack Sharkey le 27 février à Miami, au cas où l'un de ces deux hommes tomberait malade ou serait pour une raison ou une autre incapable de se battre.

Melchers Canadian Whisky
Croix d'Or

La boisson la plus saine

Fabriquée à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifiée quatre fois et vieillie en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:	
Gros:	40 onces \$3.65
Moyens:	26 onces 2.55
Petits:	10 onces 1.10

Distillerie: Berthierville, Qué. Bureau chef: Montréal.
DISTILLATEURS DEPUIS 1898

Melchers Distilleries Limited

SALON de l'AUTOMOBILE

10 AM à 11 PM.

Jan. 18 au 25 au

STADIUM

coin DELORIMIER et ONTARIO

MONTREAL — ADLSTAN LÉVESQUE GÉRANT GÉNÉRAL